

## Terrasson : un budget important, l'opposition s'installe

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Mercredi, 26 Août 2020 15:27

---



A l'ordre du jour du conseil municipal de Terrasson, le mercredi 29 juillet 2020 à la salle des fêtes de Terrasson, il était question des comptes administratifs 2019, des comptes de gestion et du vote du budget, des subventions aux associations, des budgets primitifs 2020, d'une transformation de poste, de la désignation des délégués communaux à l'assemblée générale du Pays du Périgord noir, de la subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne, d'une dénomination des voies, et du rapport du délégué 2019 eau potable...

>>> **Revoir en vidéo** sur Ewanews Live ( [Page Vidéo Watch TV d'Ewanews Live](#) ) : à 15'30, mise en place du son (problème technique avant) ; à 20'30 subventions aux associations ; à 33' les budgets annexes ; à 37' les objectifs du maire dans ce budget 2020 ; à 41' Jean-Yves Vergne explique les chiffres du budget ; ...

Un autre conseil de 5 minutes a eu lieu ce vendredi 31 juillet à 17h pour désigner deux nouveaux grands électeurs pour les sénatoriales, suite à une erreur lors du vote du 10 juillet dernier. On notera que les places des conseillers ont été redistribuées, tout autour de la table, lors de ce conseil, mais les élus de l'opposition restent en face de la tribune officielle où le maire Jean Bousquet était entouré, pour le vote du budget, par Bernard Beaudry et Jean-Yves Vergne.

La rue des Chasseurs change de nom. Elle devient la rue du Moulin de Bouc. Francis Valade a demandé qu'une concertation auprès des habitants concernés soit effectuée dans le cas d'un nouveau changement de nom de rue.

22 conseillers sont présents sur 29 conseillers pour le vote du budget 2020, certains ont donné procuration. Les premiers votes concernant les comptes administratifs 2019 ont eu lieu à l'unanimité dont le cinéma, l'eau, la Morélie, le Pôle des Services publics... Dans les budgets annexes, une étude de 100.000 euros est consacrée aux Jardins de l'imaginaire. Trois élus de l'opposition s'abstiennent à ce sujet.

### Les projets du maire

Les grands objectifs de ce budget ont été rappelés par le maire Jean Bousquet. La nouvelle équipe municipale juste élue n'a pu être installée qu'en juin dernier, "autant dire que l'exercice est presque terminé et qu'il ne reste que quelques mois à passer avant son issue" souligne le premier élu qui poursuit : "le contexte sanitaire, économique et sociétal nous invite par ailleurs à envisager l'avenir de façon différente"... Le maire énumère les objectifs : "l'amélioration des conditions de vie des Terrassonnais avec le développement de services nouveaux (Terrasson Social Plus), la mise en place d'une vraie réflexion pour accompagner la pratique sportive chez les plus jeunes, l'aide au dynamisme de nos associations, le lancement d'une école municipale des sports à la rentrée 2021, l'accompagnement des administrés dans leur démarche dématérialisée, la création de jardins partagés (les premiers seront en place au Maraval dès septembre), la valorisation du patrimoine architectural comme La Chapelle Mouret et la réhabilitation de la mairie de Lavilledieu... Un certain nombre d'études vont être entreprises pour les très grands projets : la réhabilitation du groupe scolaire Jacques Prévert et de la maternelle du Maleu ; le projet pour la piscine ; le projet du centre culturel ; le projet pour l'EPHAD ; l'adaptation de nos équipements sportifs ; une vaste étude de réhabilitation urbaine permettra de déterminer les facteurs de développement, les axes prioritaires et les orientations en matière de structuration urbaine". Jean Bousquet considère que ce budget 2020 reste important dont les chiffres sont éloquentes... Jean-Yves Vergne reviendra sur ces chiffres : section fonctionnement 9 millions 809 mille 335 euros ; investissements 7 millions 803 mille 287 euros (dont nets 2 millions 416 mille 468 euros) ; produit fiscal 6 millions 880 mille euros ; les recettes de gestion courante 9 millions 403 mille euros...

### **Le niveau des subventions reste stable ?**

Les subventions aux associations ont toutes été votées à l'unanimité, elles restent à peu près les mêmes que l'an passé. C'est un total de 369.380 euros, un chiffre en baisse de 30.000 euros expliqué par les subventions exceptionnelles non reconduites, par exemple la journée de l'élevage avec les Jeunes agriculteurs et la grande journée rugbystique à l'USCT avec la venue de Bernard Laporte, Christian Califano et Alain Penaud qui ont eu lieu en 2019. Le maire Jean Bousquet a souligné l'importance de toutes les associations "dans la vie de la commune" et "elles ne comptent pas leurs heures pour la réussite de leurs projets". Il a cité en premier l'importance des associations caritatives comme les Restos du Coeur, le Secours Catholique et la Croix Rouge, ainsi que Temps Jeunes, l'importance des associations qui animent la ville comme le comité des fêtes, la Chamade, La Marzelle, le centre culturel, etc. Le premier élu a salué aussi les associations culturelles comme la Concorde, Travelling... et les associations sportives, en citant les bons résultats du tennis de table, les arts martiaux, le bicross, l'USCT rugby et l'USAT football "pour leur renouveau". La subvention dédiée habituellement au festival de l'Imaginaire de théâtre de rue ne sera pas versée puisque le festival n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Tous les votes ont eu lieu à l'unanimité. D'un commun accord, les élus ne sont pas sortis de la salle quand ils étaient concernés par une association, sans bien sûr

## Terrasson : un budget important, l'opposition s'installe

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Mercredi, 26 Août 2020 15:27

---

participer au vote en question. Le conseiller de l'opposition Dominique Bousquet (par ailleurs président de la communauté de communes) a tenu à préciser qu'il votait pour la subvention allouée à la radio Cristal Fm alors qu'il n'est pas encore admis au conseil d'administration de l'association, ce qui ne devrait pas tarder suite à sa demande au titre de l'Interco.

Parmi les plus grosses enveloppes : à noter 17.000 euros pour l'Amicale Laïque qui regroupe 16 sections, 160.000 euros pour le centre culturel plus 16.000 euros pour les Mercredis du Bassin, 4.000 euros pour le comité de jumelage, 10.500 euros pour le comité des fêtes, 9.500 euros pour Cristal fm, 2.500 euros pour Cucico l'école de cirque, 2.400 euros pour Demain Ailleurs, 1.600 euros pour l'Ensemble vocal de Terrasson, 3.000 euros pour l'Espace Economie Emploi, 9.000 euros pour la Concorde, 2.000 euros pour La Chamade, 2.000 euros pour la Marzelle, 15.000 euros pour Temps Jeunes, 3.000 euros pour le tennis club, 4.000 euros pour le tennis de table, 1.500 euros pour Terrassonnais infos (Ewanews), 1.500 euros pour Travelling, 4.500 euros pour l'association des commerçants, 10.000 euros pour l'USAT, 20.000 euros pour l'USCT rugby, 1.200 euros pour la pétanque, 1.500 euros pour Viva-Cité. La subvention pour la SPA de 4.700 euros disparaît des subventions aux associations mais reviendra sous une autre écriture, semble-t-il.

Les interventions du maire Jean Bousquet et des représentants de l'opposition sur le budget 2020 (qui a été voté avec 5 abstentions) sont à découvrir sur Ewanews Live vidéo.